

Nouvelle politique du foncier

30 juin 2011

La terre agricole représente un patrimoine culturel et financier, soumis aujourd'hui à de **nombreuses pressions** tant environnementales, politiques, économiques, que sociales. Ces pressions contribuent au **renchérissement du prix des terres** et impliquent une évolution de la stratégie foncière des exploitations agricoles françaises. Partant de ce constat, la SAF a mené un cycle de réflexion associant chefs d'entreprises agricole set experts d'horizons variés entre septembre 2010 et mai 2011.

Son rapport [*Pour une nouvelle politique du foncier*](#), qui en est issu, formule des **propositions** organisées en **cinq axes** :

- recourir à de nouveaux capitaux pour la terre agricole;
- développer la liquidité du marché foncier;
- encourager les alternatives au fermage;
- préserver les terres agricoles de l'artificialisation;
- faire évoluer la gouvernance du foncier dans les territoires.